



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 3

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 21 septembre 2010 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassitat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne-Marie Morin et monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 août 2010 - # 2
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Corrections – Acte d'établissement
 - École de Saint-Jean-de-Dieu
 - École primaire du Transcontinental
 - École des Jolis-Vents
 - 6.2 Ouverture d'un poste de technicien en travail social à l'Éducation des adultes et à la Formation professionnelle
 - 6.3 Présentation de la convention de partenariat
 - 6.4 Nomination des responsables d'immeuble pour l'année scolaire 2010-2011
 - 6.5 Projet de Plan d'action 2010-2011 de la Commission scolaire
 - 6.6 Budget 2010-2011 – transport scolaire
- 7.0 Varia
 - 7.1 Soirée des retraités
 - 7.2 Autorisation de signature des contrats de transport
 - 7.3 Travaux à l'École Litalien
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-578-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AOÛT 2010 - # 2

Diane Valcourt, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 17 août 2010 - # 2, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-579-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, rappelle que le Rapport annuel 2009-2010 du comité de parents fut remis aux commissaires avec la convocation à la présente séance du conseil des commissaires. Monsieur Breton répond aux questions de ses collègues.

CORRECTION – ACTE D'ÉTABLISSEMENT

- École de Saint-Jean-de-Dieu
- École primaire du Transcontinental
- École des Jolis-Vents

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, précise qu'il y a lieu de corriger l'acte d'établissement 2010-2011 dans les écoles suivantes :

- École de St-Jean-de-Dieu;
- École primaire du Transcontinental;
- École des Jolis-Vents

afin de prévoir la dispensation du service du préscolaire et l'ouverture de services de garde dans certains bâtiments.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassinat, et résolu :

DE corriger l'acte d'établissement 2010-2011 de l'École de Saint-Jean-de-Dieu afin d'y prévoir le Service de garde en milieu scolaire à l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-580-CC)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

DE corriger l'acte d'établissement 2010-2011 de l'École primaire du Transcontinental afin d'y prévoir le Service de garde en milieu scolaire à l'École Saint-David.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-581-CC)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

DE corriger l'acte d'établissement 2010-2011 de l'École des Jolis-Vents afin d'y prévoir la dispensation du préscolaire à l'École de Saint-Clément.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-582-CC)

OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL À L'ÉDUCATION DES ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que le conseil des commissaires doit entériner la décision prise par le comité exécutif le 7 septembre dernier en ce qui a trait au fait que le Service de l'Éducation des adultes pouvait aller de l'avant pour l'engagement d'un technicien en travail social puisqu'il s'agit de l'ajout d'un poste au Plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par le Service de l'Éducation des adultes et la Formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires pour l'ouverture d'un poste de technicien en travail social à 35 heures/semaine;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ajoute un poste de technicien en travail social 35 heures/semaine pour le Service de l'Éducation des adultes et de la Formation professionnelle au plan d'effectif 2010-2011 du personnel de soutien.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-583-CC)

PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a signé la convention de partenariat déposée par la Commission scolaire sans qu'il y soit apporté de modification. Monsieur D'Amours considère qu'il est judicieux que madame Sylvie Michaud qui a coordonné le projet d'écriture de la convention en fasse une présentation à l'ensemble des commissaires.

Madame Michaud procède donc à la présentation de la convention de partenariat et en explique les principaux éléments.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

NOMINATION DES RESPONSABLES D'IMMEUBLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente la liste des enseignants du primaire qui ont accepté d'assumer le rôle de responsable d'immeuble pour l'année scolaire 2010-2011.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à la convention collective du personnel enseignant pour la nomination des responsables d'immeuble;

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé,

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme la liste des responsables d'immeuble pour l'année scolaire 2010-2011 et autorise le paiement du supplément annuel prévu à la convention collective à chaque enseignant concerné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-584-CC)

PROJET DE PLAN D'ACTION 2010-2011 DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, dépose le projet de Plan d'action qu'il compte proposer pour l'année scolaire 2010-2011. Il souligne que le projet a été élaboré avec la collaboration de l'équipe de direction et il explique les différents thèmes proposés avec les dossiers qui en découleront.

Monsieur D'Amours précise qu'il dépose le projet afin que les commissaires puissent en prendre connaissance et que ce dossier reviendra à l'ordre du jour de l'assemblée du mois d'octobre pour adoption.

BUDGET 2010-2011 – TRANSPORT SCOLAIRE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, dépose, à titre informatif, le détail du budget du transport scolaire pour l'année 2010-2011.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

SOIRÉE DES RETRAITÉS

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que la soirée des retraités se tiendra mardi le 28 septembre 2010. Il précise que les commissaires recevront une invitation, si ce n'est pas déjà fait, et souligne que la liste des retraités leur a été remise dans leur dossier.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS DE TRANSPORT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que le conseil doit autoriser les signataires, pour et au nom de la Commission scolaire, des contrats de transport. Il recommande donc que l'on autorise la direction générale et la coordination des ressources matérielles et transport pour la signature desdits contrats.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la direction générale et la coordination des ressources matérielles et transport à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats de transport à intervenir pour la bonne marche du service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-585-CC)

TRAVAUX À L'ÉCOLE LITALIEN

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique que la réfection de la toiture de l'École Litalien réclamait l'installation de 10 nouveaux aérateurs de toiture, de 3 nouveaux cols de signe et de 13 nouvelles bases de bois. Lorsque la toiture actuelle a été enlevée, les anciens aérateurs et les cols n'ont pu être récupérés et leur base n'a pu résister étant donné l'âge avancé de ces matériaux. On doit donc modifier le contrat pour la somme de 8239,87 \$ afin de couvrir l'ajout de ces équipements.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-511-CC qui accordait à la compagnie «Couverture Victo 2000 inc.» de Victoriaville la soumission pour la réfection de la toiture de l'École Litalien de Trois-Pistoles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte la modification suivante au contrat de la compagnie «Couverture Victo 2000 inc.» de Victoriaville au niveau de la réfection de la toiture de l'École Litalien :

- L'installation de 10 nouveaux aérateurs de toiture, de 3 nouveaux cols de signe et de 13 nouvelles bases de bois pour un coût total de 8239,87 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-586-CC)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 octobre 2010 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-587-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale